PERMIS DE CONDUIRE
PERMIS CE

FORMAT PRO LOGISTIQUE

PROGRAMME DE FORMATION

R.E.M.C

(Référentiel pour l'Education à la Mobilité Citoyenne - Ministère de l'intérieur)

OBJECTIFS:
Obtention du permis de conduire catégorie CE

Personnes concernées :
Toute personne désireuse d'accéder à la conduite d'un véhicule de + de 3,5t attelé d'une remorque de + de 750kg.

Pré requis :
Être titulaire du permis B et C
Satisfaire à des conditions médicales et administratives.
Avoir 21 ans minimum.

Méthodes et moyens pédagogiques :
Cours théoriques d'acquisition (questions écrites, fiches orales)
Suivi de formation pratique personnalisé (vérification du véhicule, manœuvres, mise en situation)

Mode de validation :
Permis de conduire européen catégorie CE.

Intervenant :
Moniteur qualifié BEPECASER, option groupe lourd, spécialisé dans la conduite des véhicules lourds.

Durée :
70 heures

Nombre de stagiaires:
Jusqu'à 5 stagiaires par session.

Dates de formations:
Cf. planning ci-joint

Version 03/08/2023



C 1 - Maîtriser le maniement du véhicule ou de l'ensemble dans un traffic faible ou nul:

- Connaitre les principaux organes du véhicule ou de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord.
- S'installer au poste de conduite.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- Démarrer et s'arrêter.
- Utiliser la boite de vitesse (selon l'équipement)
- Diriger le véhicule ou l'ensemble de véhicules en marche avant et en marche arrière, en ligne droite et en courbe.
- Regarder autour de soi et avertir.

C 2 - Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule ou de l'ensemble et effectuer les exercices de maniabilité :

- Avoir des connaissances sur l'ensemble des règlementations relatives au transport routier de marchandises.
- Connaitre les documents spécifiques au conducteur, au véhicule ou à l'ensemble et au transport de marchandises.
- Connaitre les équipements et le principe de fonctionnement des organes essentiels du véhicule ou de l'ensemble et savoir les vérifier.
- Connaitre et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures).
- Savoir réaliser un stationnement en créneau et une mise à quai (C1E/CE uniquement mise à quai).
- Savoir réaliser un attelage et un dételage (C1E/CE).

C 3 - Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation :

- Rechercher la signalisation (notamment celle spécifique aux véhicules ou ensembles affectés au transport de marchandises), les indices utiles et en tenir compte.
- Connaitre et respecter les règles de circulation (notamment celle spécifiques aux véhicules ou ensembles affectés au transport de marchandises).
- Positionner le véhicule ou l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations.
- Tourner à droite et à gauche.
- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

C 4 - Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers:

- Evaluer et maintenir les distances de sécurité.
- Croiser, dépasser et être dépassé.
- Négocier les virages de façon sécurisante.
- Connaitre les caractéristiques des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- Quitter un stationnement, repartir après un arrêt et s'insérer dans la circulation.
- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.
- Conduite en déclivité.
- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

C 5 - Pratiquer une conduite autonome sûre et économique :

- Suivre un itinéraire de manière autonome.
- Connaitre les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des véhicules lourds et les recommandations à appliquer.
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie
- Connaitre les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir.
- Connaitre les aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- Pratiquer l'éco-conduite.